



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **16 avril 2012**

Délibération n° 2012-2932

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Lyon 9°**

objet : **Extension et réaménagement du bâtiment ET-Nord de la direction de l'eau situé au 368, boulevard de Balmont - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : **Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière**

Rapporteur : Monsieur Gillet

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 6 avril 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 18 avril 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brailard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Galliano, Genin, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havad, Huguet, Imbert, Jacques, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Lyonnet, Martinez, Millet, Muet, Olivier, Mmes Palaja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Mme Vullien (pouvoir à M. Bouju), M. Desseigne (pouvoir à M. Reppelin), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), M. Blein (pouvoir à M. Serres), Mmes Frih (pouvoir à M. Arrue), Bocquet (pouvoir à M. Forissier), Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthelémy), MM. Corazzol (pouvoir à M. Philip), David G. (pouvoir à M. Roche), Flaconnèche (pouvoir à Mme Tifra), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Fournel (pouvoir à M. Touleron), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Mme Lépine (pouvoir à M. Buffet), M. Morales (pouvoir à M. Uhlrich), Mmes Pesson (pouvoir à M. Martinez), Revel (pouvoir à Mme Cardona), M. Vurpas (pouvoir à M. Barral).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Lebuhotel, Longueval, Louis, Nissanian.

Séance publique du 16 avril 2012**Délibération n° 2012-2932**

commission principale : proximité et environnement

commune (s) : Lyon 9°

objet : **Extension et réaménagement du bâtiment ET-Nord de la direction de l'eau situé au 368, boulevard de Balmont - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 mars 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La direction de l'eau gère les ouvrages, stations et réseaux d'assainissement et d'eau potable du territoire de la Communauté urbaine de Lyon. Elle est organisée principalement autour de 2 grandes composantes, qui sont :

- le secteur exploitation services, qui a en charge l'exploitation du réseau et des stations d'assainissement,
- le secteur études et travaux, qui a en charge les études et les travaux d'extension et de réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'eau potable.

Le secteur études et travaux de la direction de l'eau a été réorganisé en juillet 2008, après avis du comité technique paritaire du 14 février 2008. Auparavant, ce secteur était constitué de 6 subdivisions territoriales dont la subdivision ETON, installée 368, boulevard de Balmont à Lyon 9°. Cette subdivision avait en charge 16 communes gérées par 11 agents.

Dorénavant, il est constitué de 4 subdivisions dont la subdivision ET-Nord. Cette subdivision restée boulevard de Balmont a maintenant en charge 25 communes gérées par 16 agents. Ainsi, le personnel de ET-Nord est passé de 11 à 16 agents.

La subdivision voisine ESX ne pouvant accueillir d'agents supplémentaires, le projet proposé pour permettre l'accueil de 5 agents supplémentaires suppose l'extension et le réaménagement du bâtiment ET-Nord par :

- la redistribution des locaux existants :

- . transformation de la salle de réunion en bureau pour 2 techniciens,
- . agrandissement du secrétariat sur le bureau du technicien contigu,
- . agrandissement du bureau des agents de maîtrise sur le réfectoire,
- . installation du réfectoire dans 2 bureaux ;

- l'extension de 77 mètres carrés (surface utile) :

- . 3 bureaux pour 2 techniciens et un agent de maîtrise,
- . une salle de réunion.

Les réseaux d'assainissement et d'électricité existants à cet emplacement seront dévoyés.

Dans le cadre de cette opération, une réflexion sur la mutualisation des locaux a été menée. La salle de réunion sera partagée par les 2 services. La surveillance du site est également gérée de façon globale.

A titre provisoire, 2 bâtiments préfabriqués ont été installés sur le terrain en décembre 2009. Les travaux d'extension du bâtiment et de réaménagement des locaux existants commenceront fin 2012.

Pour rappel, le Conseil de communauté a autorisé une individualisation d'autorisation de programme globale à hauteur de 260 000 € HT par délibération n° 2010-1284 du 15 février 2010. Aujourd'hui, le projet est estimé à 325 000 € HT, ce qui nécessite un complément de financement de 65 000 € HT.

L'augmentation du coût de l'opération s'explique principalement par :

- la prise en charge des études de conception par un bureau d'études extérieur estimé à 15 000 € HT,
- une réévaluation du coût des travaux suite aux études de conception du bureau d'études et des révisions de prix suite au décalage dans le temps de l'opération, a été estimée à 18 000 € HT,
- l'accès du chantier qui devait se faire depuis la rue en traversant un trottoir de 2 mètres en enrobé. La direction de la voirie a réalisé, en 2011, l'aménagement du boulevard de Balmond. Le trottoir a été élargi à 6,80 mètres avec des bordures hautes en granit, un revêtement en béton désactivé et la plantation d'arbres. Malgré les précautions d'usage que doivent assurer les entreprises, il convient de prévoir une provision pour la remise en état de 20 000 € HT,
- une participation financière des constructeurs au coût des équipements de la zone d'aménagement concertée (ZAC) de la Duchère. Compte tenu de la surface hors œuvre nette (SHON) projetée par la Communauté urbaine, une somme totale de 11 100 € sera versée à la société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve le programme de travaux de l'extension et du réaménagement des locaux d'ET-Nord, 368, boulevard Balmond à Lyon 9°.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme P19 - Assainissement, sur l'opération n° 2P19O2117 individualisé le 15 février 2010 pour un montant de 260 000 € HT.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est complété pour un montant de 65 000 € HT en dépenses à la charge du budget annexe de l'assainissement, répartis selon l'échéancier suivant :

- 65 000 € en 2013.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 325 000 € HT en dépenses.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 18 avril 2012.